



NUMÉRO 1306-1094

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 3 juin 2013 à 20h00, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

Mme Élise Jacques, M. Jean-Louis Grondin, M. David Lessard.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire suppléant Jeannot Roy.
Était aussi présente Madame Mélanie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire suppléant Jeannot Roy ouvre la séance par une prière appropriée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1306-1094-2 Il est proposé par madame Élise Jacques, appuyé par monsieur David Lessard et résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à 14. Varia : a) Code d'éthique et de déontologie des élus et b) Comité de la caserne à incendies. L'item varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. Suivi des procès-verbaux

Aucun item n'est discuté.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 mai 2013

1306-1094-4 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Grondin, appuyé par madame Élise Jacques et résolu, que le procès-verbal de la séance du 6 mai 2013, soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. Lecture et approbation des comptes

1306-1094-5 Il est proposé par monsieur David Lessard appuyé par madame Élise Jacques et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois de mai, pour un montant totalisant 26 616,87 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. Rapport du directeur des Travaux publics

Monsieur Louis-Marie Lessard étant absent, madame Mélanie Jacques fait un résumé des travaux qui ont été fait au cours du mois de mai.

7. Avis de motion – Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics

Monsieur le conseiller Jean-Louis Grondin donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

8. Avis de motion – Règlement sur les système d'alarme anti-intrusion

Madame la conseillère Élise Jacques donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil un règlement sur les systèmes d'alarmes anti-intrusion

9. Avis de motion – Compétence de la MRC Robert-Cliche en matière d'application du Q-2, r.22

Monsieur le conseiller David Lessard donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil la compétence de la MRC Robert-Cliche en matière d'application du Q-2, r.22

10. Fermeture du bureau municipal – Vacances annuelles

Le bureau municipal sera fermé du 18 au 21 juin et du 22 juillet au 2 août pour les vacances annuelles de la directrice. Un avis sera publié dans le prochain bulletin et un message sera laissé sur le répondeur.

11. Rang St-Bruno – Mitoyenneté avec Saint-Jules

Reporté à la prochaine séance

12. Projet de mise en valeur du parc municipal

Il est discuté du projet de mise en valeur du parc municipal. Reporté à la prochaine séance.

13. Correspondance

a) Jubilé d'Or du Père Jules Roy

1306-1094-13a

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Grondin, appuyé par madame Élise Jacques et résolu que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables remette un montant de 100 \$ en réponse à la demande d'aide financière pour la célébration du Jubilé d'Or du Père Jules Roy, citoyen de Saint-Joseph-des-Érables, qui aura lieu le 30 juin 2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

14. Varia

a) Code d'éthique et de déontologie des élus

La directrice générale fait rapport au conseil relatant les déclarations des membres du conseil qui ont participé à une formation en éthique et déontologie en matière municipale (L.DMM, article 15, alinéa4).

b) Comité de la caserne

Une première rencontre du comité a eu lieu au moi de mai dernier. Des travaux majeurs s'annoncent pour la caserne qui est en mauvais état. De nouvelles rencontres auront lieu au cours des prochains mois concernant l'avenir de la caserne.

15. Questions et commentaires

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.*

16. Levée de la séance

1306-1094-16

À 22h10, il est proposé par monsieur David Lessard, appuyé par madame Élise Jacques et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Jeannot Roy, maire suppléant

Mélanie Jacques, secrétaire-trésorière

Je, Louis Jacques, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Louis Jacques, maire